

FIL ROUGE



Revenus

Les salaires stagnent,
la colère monte

PAGE 3

Affaire Pélicot

La banalité des violences faites
aux femmes à son paroxysme

PAGE 8

IMPUISANCE 4

Quatre objets qui ne résolvent
aucun problème de primes,
loyers et transports

PAGES 4-7



JOURNAL DU PARTI
SOCIALISTE VAUDOIS
N° 20 – NOVEMBRE 2024



JAB
CH-1003 Lausanne
Poste CH SA

Bussigny-La Sallaz, même combat

édito Ces jours-ci, des journalistes, des assistant·es, des technicien·nes, des réalisatrices et réalisateurs de la RTS reçoivent leur lettre de licenciement. Après 30 ans de carrière, parfois. A passé 60 ans, souvent. Parce que ce sont elles et eux qui coûtent le plus cher. Peu importe qu'elles et ils n'aient presque aucune chance de retrouver du travail à quelques années de la retraite. Peu importe qu'elles et ils se soient épuisés à se lever aux aurores et à rentrer chez eux au milieu de la nuit, pendant des années, pour assurer leur mission de service public. Leur santé en a pâti. Leur vie sociale et familiale, aussi. Mais le plaisir de trouver du sens à son travail, le sentiment d'appartenance et la fierté d'avoir sa place au sein d'un grand média de service public étaient les plus forts. Pour ces 19 employé·es de la RTS licenciés, désormais, il n'y a plus de place. La manière choque: un bref entretien, parfois même en visio, et on vous

prie de ne plus revenir. Quarante-six postes équivalents plein temps, en tout, seront supprimés.

A quelques kilomètres de La Sallaz, journalistes et imprimeurs de Tamedia vivent le même cauchemar. A Bussigny, le centre d'impression de Lausanne (CIL) va mettre la clé sous la porte en mars prochain. Soixante-trois personnes perdront leur travail. Les employé·es ont lancé des idées pour perpétuer l'activité, en vain.

Les propositions du personnel de la RTS pour tenter de sauver des emplois n'ont pas eu plus de succès. Comme si tout était écrit d'avance. Comme si une information de qualité n'avait plus d'importance. Comme si le principe de rentabilité s'appliquait à ce rouage essentiel de la démocratie comme à n'importe quelle marchandise. Quelle désolante et dangereuse erreur. ■ VIRGINIE PILAULT

FIL ROUGE

Le journal du PSV est produit par une rédaction composée de militant·es. Nous souhaitons contribuer aux combats actuels pour le progrès social – sans oublier d'où nous venons et qui nous sommes. Notre fil rouge, ce sont nos valeurs et notre histoire. Ensemble, rédigeons ce nouveau chapitre du socialisme démocratique.

La rédaction est ouverte à chaque membre du PSV – et nous accueillons volontiers vos idées, avis et lettres de lecteur·trices à l'adresse: redaction@ps-vd.ch

IMPRESSIONUM

Responsable: Andrea Münger

Rédaction: Adriane Bossy, Preeti Damon-Schaerer, Julia Dao, Latha Heiniger, Deborah Intelisano, Bernard Morel, Virginie Pilault, Najia Trottet, Simon Schönmann

Éditeur:

Parti socialiste vaudois

Adresse: Chauderon 5, 1003 Lausanne

Contact: 021 312 97 57 redaction@ps-vd.ch

Maquette: Stéphanie Tschopp www.madamepastequa.ch

Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs

Abonnement: 25 francs

Parutions: 4 parutions annuelles

Une franchise plus chère? Et quoi encore...!

colère rouge En matière d'assurances maladie, pour paraphraser Stephan Eicher, les nouvelles sont mauvaises d'où qu'elles viennent. Aux augmentations des primes de l'assurance de base pour l'année prochaine, au risque de voir les assureurs maladie prendre encore davantage de pouvoir si le oui l'emporte lors des prochaines votations, s'ajoute encore la volonté de la droite du parlement – l'initiative vient de deux élues UDC – d'augmenter la franchise minimale. Celle-ci pourrait passer de 300 à 400 francs. Ces deux motions ont de fortes chances d'aboutir puisqu'elles ont été signées dans les rangs de tous les partis de droite. Et cela semble plaire au Conseil fédéral. Les arguments sont toujours les mêmes, redondants: renforcer la responsabilité personnelle des patient·es, les inciter à moins aller chez les médecins. Ce qui, estiment les deux politiciennes, pourraient faire baisser les coûts de la santé, donc quelque peu les primes, et freiner les futures hausses. Mais ce n'est évidemment que très hypothétique car rien ne le garantit. Ce qui est sûr, c'est que les assuré·es passeraient encore une fois un peu plus à la caisse. En particulier celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques ou auto-immunes et qui ne peuvent pas se passer de soins. L'opposition vient de la gauche, notamment du PS et de l'Union syndicale suisse. Si les deux motions venaient à être acceptées par le parlement, le Conseil fédéral devra élaborer un amendement à la loi et le soumettre au Parlement. Ce qui pourrait heureusement donner lieu à un référendum. ■ BERNARD MOREL

Sommaire

édito Bussigny-La Sallaz, même combat ► PAGE 2 — **élections** Une franchise plus chère? Et quoi encore...! ► PAGE 2 — **poing fort** Coup de froid sur les salaires ► PAGE 3 — **votations** «La tactique du salami» appliquée au droit du bail ► PAGE 4 — **votations** Amadouer les locataires pour plaire aux propriétaires ► PAGE 5 — **votations** Coup de frein sur l'autoroute ► PAGE 6 — **votations** Effets secondaires dangereux ► PAGE 7 — **actualités** Affaire Pélicot: le procès des hommes ordinaires ► PAGE 8 — **actualités** Pas de fossé entre les générations! ► PAGE 9 — **vie du parti** Billet de la Présidence | La Poste: il faut stopper l'hémorragie ► PAGE 10 — **vie du parti** Billet du Grand Conseil | Interdiction des thérapies de conversion: une avancée pour les personnes LGBTIQ+! ► PAGE 10 — **vie du parti** On Broye du rose ► PAGE 11 — **P'tit week-end entre camarades** ► PAGE 11 — **portrait** Nathalie Jaccard ► PAGE 12



15'000 personnes ont répondu à l'appel des syndicats et se sont réunies le 21 septembre à Berne pour de meilleurs salaires @ UNIA Vaud

Coup de froid sur les salaires

paie dans l'eau C'est l'automne. Les feuilles tombent, les températures baissent, et les négociations salariales battent leur plein. Ces tractations opposent chaque année syndicats et employeurs pour fixer les salaires et l'adaptation au renchérissement. Et les discussions sont chaque fois plus tendues.

A lors que l'inflation a fait tout augmenter, les salaires restent à la traîne. L'argument des employeurs pour refuser tout progrès? Leurs coûts de production ont grimpé du fait de la hausse du prix de l'énergie et des matières premières. Et les charges des employé·es, n'ont-elles pas augmenté aussi? Les factures d'électricité, les primes d'assurance maladie, les loyers, le prix des biens de consommation courante ont pris l'ascenseur. Malgré cela, celles et ceux qui mouillent le maillot en ce moment pour aller discuter avec les patrons se retrouvent bien souvent face à un mur.

Comme ce matin-là, au petit jour à Paudex, tout près du centre patronal. Il est 7h30. La délégation syndicale arrive pour une dernière concertation au tea-room voisin avant d'aller affronter les employeurs d'une branche de l'industrie. Un employé et trois syndicalistes affinent leur stratégie. La tension est palpable. C'est déjà la deuxième séance de cette série de négociations et le patronat

n'a pas montré beaucoup d'ouverture jusqu'à présent. Pourtant, cette branche qui emploie essentiellement des femmes migrantes est l'une des moins bien payées. Les salaires de moins de 4000 francs pour un plein temps sont la norme.

Bredouille

Quelques heures plus tard, la délégation ressort, bredouille. «Il faudra encore au moins une séance pour trouver un accord, explique l'une des syndicalistes. Nous devons maintenant rencontrer les employées pour leur expliquer la situation et savoir si elles acceptent de descendre en dessous de nos revendications initiales». Rendez-vous est pris pour dans deux semaines.

Dans la construction, ce n'est pas mieux. Les entrepreneurs proposent 0,5% d'augmentation, l'équivalent de 30 francs par mois. Une misère qui ne permet pas de faire face à la hausse du coût de la vie.

Alors que l'économie a connu une croissance de plus de 7% depuis 2021, les salaires

réels ont chuté de 3%. Ils se retrouvent au niveau de 2014. Dans tous les secteurs, la productivité augmente, mais pas les salaires. En tous cas pas les plus bas. La situation est notamment très alarmante dans la santé. Un service indispensable, reconnu d'importance systémique pendant la pandémie. Depuis, les salaires de cette branche n'ont pas bougé.

Le grand écart

A l'autre bout de l'échelle, pourtant, ça monte! L'écart entre les plus hauts et les plus bas revenus se creuse. En tête du classement: le patron d'UBS et ses 19 millions annuels. En 2023, selon une étude d'Unia menée dans 36 entreprises suisses basée sur des moyennes, la personne la moins bien payée doit maintenant travailler 143 ans pour toucher un an du salaire de son directeur général. La différence n'était «que» de 1 pour 139 l'année précédente.

Pour surmonter la crise du pouvoir d'achat, les syndicats exigent des augmentations

de 4 à 5% et pas de salaire en dessous de 5000 francs. Quelque 15 000 personnes ont défilé le 21 septembre dernier à Berne pour soutenir ces revendications. Seront-elles entendues? Après l'automne viendra l'hiver, et Noël. Les salarié·es méritent de trouver des salaires dignes sous leur sapin, mais les patrons ne leur feront pas de cadeau. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, seule la pression collective permet d'obtenir des résultats. ■ VIRGINIE PILAULT



Chasser les locataires pour relouer plus cher ?

«La tactique du salami» appliquée au droit du bail

interview Depuis 2006, les locataires ont payé 100 milliards de francs de loyer en trop. Le plan des milieux immobiliers pour le 24 novembre est clair: faciliter les résiliations pour relouer plus cher. On en parle avec Jessica Jaccoud, conseillère nationale et membre du comité de l'ASLOCA Suisse.

Jessica, peux-tu nous expliquer en deux phrases pourquoi un oui dans les urnes serait une catastrophe pour les locataires?

Les deux réformes affaiblissent la protection des locataires, déjà très malmenée dans le droit du bail. Il faut absolument stopper les tentatives des milieux immobiliers de détricoter ces droits, d'autant plus que ce lobby a encore en réserve deux autres projets de réforme qui vont directement attaquer les loyers, au détriment des locataires évidemment. Le peuple doit donner un signal clair en refusant cette attaque.

Quels sont les intérêts des

lobbies immobiliers dans cette votation?

Les deux réformes sur lesquelles nous allons voter ne viennent pas du Conseil fédéral, mais du Parlement, et plus spécialement des parlementaires qui sont liés au lobby de l'immobilier. Le Conseil fédéral s'est lui toujours prononcé en défaveur de ces réformes, car il estime qu'elles ne sont pas nécessaires, qu'elles sont disproportionnées et qu'elles affaiblissent de manière unilatérale les locataires dans un contexte déjà difficile pour eux.

Mais alors dans cette votation, le Conseil fédéral est finalement pour ou contre?

Le lobby immobilier a un

plan pour réformer en profondeur le droit du bail. Par stratégie politique, il a volontairement découpé en quatre paquets différents ses projets de modifications de loi. C'est ce que l'on appelle la tactique du salami: plutôt que de faire un gros paquet avec toute la réforme, par peur que le peuple dise non, il a découpé en tranches. Donc le 24 novembre, le peuple votera sur deux objets. Et au printemps prochain, le Parlement votera sur deux autres objets qui touchent au loyer. En fonction des résultats du vote du Parlement, à large majorité de droite je le rappelle, l'ASLOCA lancera un nouveau référendum.

Est-ce que ça ne résout pas le problème des Airb-

nb cette votation?

Pas du tout. Le meilleur moyen de lutter contre la problématique d'Airbnb c'est de passer par des lois cantonales qui limitent la possibilité de faire de la location de courte durée, c'est d'ailleurs ce que le canton de Vaud a fait. C'est ce type de législation qui est efficace car la réalité c'est que l'énorme majorité des Airbnb est mise à disposition par des propriétaires et pas des locataires, donc cette réforme ne permet pas de limiter le problème. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR ADRIANE BOSSY

2xNON

le 24 novembre

© www.attaque-locataires-non.ch

Amadouer les locataires pour plaire aux propriétaires

bail bail Le 24 novembre, nous nous prononcerons sur deux projets de loi qui, sous couvert de solution à la pénurie de logements et à leurs prix exorbitants, s'en prennent en réalité aux locataires. Ces textes ont en effet pour simple but de faciliter les résiliations de baux afin de mieux augmenter les prix de location.

A lors qu'ils auraient dû fortement diminuer en raison des taux d'intérêt historiquement bas et de la faible inflation, c'est le contraire qui s'est produit: les loyers ont explosé ces 18 dernières années. La droite apporte une curieuse réponse à cette flambée des prix sur le marché du logement. Fin septembre 2023, elle lance deux initiatives parlementaires, portées par des parlementaires proches du lobby de l'immobilier. Avançant la réduction de la pénurie de logements et la limitation des abus des locataires, ces deux textes renforcent les droits des propriétaires, en n'apportant aucune réponse aux problèmes existants. En réalité, la visée de ces deux objets est la même:

faciliter les expulsions pour pouvoir mieux augmenter les loyers.

D'une part, le projet de loi sur la sous-location prévoit d'y imposer des règles rigides comme une limitation à deux ans de sous-location, alors qu'en l'état, la jurisprudence permet déjà des résiliations si la locataire n'entend pas réintégrer son logement. Cette loi va toutefois plus loin, en empêchant par exemple les locataires qui prévoiraient de vivre à l'étranger durant trois ans de retrouver leur appartement après cette absence déterminée. Le texte autorise même une résiliation de bail en cas d'oubli de demander son accord de sous-location au bailleur.

Pas de quartier: deux fois non!

Complémentaire, le projet de loi sur le besoin propre vise simplement à faciliter la résiliation de bail et à autoriser le propriétaire à évincer la locataire sur la base de ses intérêts uniquement. Aujourd'hui, il est déjà possible à la propriétaire de mettre fin à un bail pour permettre à un·e parent·e d'y loger, mais en cas d'urgence uniquement et moyennant une pesée d'intérêts. Celle-ci serait purement et simplement rendue caduque par cette loi.

On rit jaune en écoutant le prétexte de la pénurie de logements brandi par la droite, car aucune réglementation des plateformes de location courte durée, telles qu'Airbnb, n'entre

en compte dans ces projets de loi. Or, on sait qu'elles jouent un rôle considérable dans la diminution du nombre de logements sur le marché locatif et, par conséquent, sur l'augmentation des loyers.

En réaction à ces deux projets de loi, deux référendums ont été lancés par l'Association suisse des locataires (Asloca) dans les jours qui ont suivi leur dépôt. C'est grâce aux quelques 75 000 signatures qu'ils ont chacun obtenu que le peuple pourra voter deux grands non sur le droit du bail le 24 novembre! ■ SIMON SCHÖNMANN

Des milliards pour les autoroutes au détriment de la protection du climat ?



NON!

© PS Suisse

Coup de frein sur l'autoroute

casser la voie L'extension des autoroutes ne fait qu'ajouter des nuisances aux nuisances, au détriment du climat et des générations futures. La solution n'est pas dans le bitume, mais dans la mobilité durable et l'amélioration du bien-être des pendulaires.

Une politique de mobilité durable joue un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des employé·es. Aujourd'hui, les trajets domicile-travail représentent une source majeure de stress, de fatigue et de perte de temps. En mettant en place des solutions de mobilité durable, les entreprises et collectivités peuvent non seulement réduire leur empreinte carbone, mais également répondre aux besoins quotidiens des travailleur·euses.

Priorité aux transports publics

De nouvelles voies de circulation ne réduisent pas la congestion routière. Au contraire, les véhicules sur les routes augmentent et saturent les entrées aux villages et aux

villes générant de nouvelles nuisances. Avant d'élargir l'A1, nous devons améliorer l'exploitation des voiries existantes, à savoir optimiser l'échangeur, afin d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic.

Parallèlement, il est essentiel de soutenir avec vigueur l'amélioration de l'offre de transports publics. Cela permet de donner une véritable alternative aux pendulaires et à plus large échelle, de mieux coordonner le développement des zones habitables avec celui des infrastructures de transport. Le problème n'est pas intrinsèquement lié à l'A1, il est important de se questionner sur les raisons qui poussent un nombre croissant de personnes à penduler entre Genève et Lausanne.

Le choix d'habiter dans une certaine commune est souvent

dicté par le niveau des loyers, lui-même conditionné à la rareté du sol, et par conséquent au prix du mètre carré. Avec une emprise quatre à cinq fois plus importante sur le sol, la route nuit au développement de l'offre ferroviaire, tout en n'améliorant pas la situation des pendulaires, et par cascade celle des locataires.

A l'heure des pendulaires

Répondre aux attentes des salarié·es en matière de mobilité, c'est aussi offrir plus de flexibilité, que ce soit par le télétravail ou des horaires adaptés aux trajets, proposer des abonnements à des prix préférentiels et des combinaisons possibles avec la location de voitures d'entreprise. Une politique de mobilité bien pensée permet de concilier performance économique et bien-être

au travail, tout en soutenant la transition écologique. En créant un cadre plus sain et plus serein, il est possible d'attirer et de retenir les talents dans nos régions.

Dire NON le 24 novembre, c'est miser sur la mobilité en tant que service public tourné vers le bien-être des travailleur·euses, pour aujourd'hui comme pour demain, et tourner définitivement le dos aux discours hypocrites dont les conséquences devront être réparées par les générations futures. ■ BRENDA TUOSTO

Effets secondaires dangereux

projet efas L'objet soumis au vote le 24 novembre vise à unifier les contributions financières des assureurs maladie et des cantons. Il faut dire non.

Le 24 novembre 2024, le peuple suisse devra se prononcer sur la réforme EFAS, une initiative qui vise à uniformiser le financement des soins ambulatoires et hospitaliers. Le 22 décembre dernier, le Parlement avait voté une révision historique de la loi sur l'assurance-maladie visant à unifier les contributions financières des cantons et des assureurs-maladie. Présentée comme une simplification du système actuel, cette réforme a fait l'objet d'un référendum de la part du Syndicat des services publics (SSP) et de l'Union syndicale suisse (USS).

Actuellement, le système de santé suisse repose sur un financement pluriel avec un système de clef de répartition fixe. Les primes d'assurance-maladie couvrent une partie des coûts, tandis que les cantons financent les hôpitaux (soins stationnaires et ambulatoires), les établissements médico-sociaux EMS et les soins à domicile (soins longues durées) via les impôts. Avec la réforme EFAS, les assureurs prendraient en charge 73,1 % des coûts de la santé, tandis que les cantons se contenteraient d'un financement réduit à 26,9 %. En centralisant ainsi le financement auprès des caisses-maladie, le système perdrait la flexibilité actuelle qui permet de moduler les financements selon les besoins locaux. Un des principaux dangers de la réforme est de confier aux assureurs privés la gestion quasi exclusive du financement des soins ! Les cantons jouent un rôle crucial pour répondre aux besoins spécifiques de la population. En détournant ces ressources

vers les caisses-maladie, EFAS risque d'affaiblir la capacité des autorités publiques à planifier et à coordonner efficacement les services de santé. Les assureurs n'ont ni la mission ni les compétences pour garantir un accès équitable aux soins.

Scénarios trop optimistes

L'un des principaux arguments avancés par les partisans de l'EFAS est qu'elle favoriserait le transfert des soins stationnaires vers l'ambulatoire, souvent moins coûteux. Or, l'analyse de Unisanté de 2024 montre que les freins actuels au virage ambulatoire sont bien plus complexes. Le choix entre une hospitalisation et des soins ambulatoires dépend principalement du médecin prescripteur, influencé par des facteurs tels que les tarifs de remboursement et les infrastructures disponibles. De plus, bien que l'EFAS vise à corriger certains incitatifs financiers, elle ne concerne pas les incitatifs indirects qui influencent fortement les décisions médicales, comme les honoraires privés en cas d'hospitalisation. Ainsi, il est peu probable que la réforme ait un impact significatif sur le développement de l'ambulatoire sans d'autres mesures structurelles plus ciblées, comme la tarification des soins.

L'EFAS prétend également améliorer la coordination des soins et générer des économies de l'ordre de 440 millions de francs par an. Ces estimations reposent sur des scénarios très optimistes et sur la bonne volonté des acteurs du système de santé à changer leurs pratiques. La réalité est que la coordination des soins néces-

site avant tout une collaboration étroite entre les prestataires de santé, les assureurs et les patients, plutôt qu'une simple modification du financement.

En réalité, l'EFAS pourrait agraver la situation financière à long terme. En intégrant les soins de longue durée dans le périmètre de la réforme et en changeant la clef de répartition financière canton-assureur, le poids des coûts associés au vieillissement de la population pourrait peser plus lourdement sur les primes d'assurance. Aujourd'hui, les résidents d'EMS bénéficient d'un plafonnement des coûts à leur charge. Or, EFAS prévoit de supprimer cette protection, exposant ainsi les personnes âgées à des frais considérablement plus élevés. Avec le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de maladies chroniques, ces coûts exploseront, menaçant d'aggraver la précarité financière des retraités et de leurs familles. Selon les prévisions de Santésuisse, l'augmentation des coûts des soins de longue durée pourrait faire exploser les primes d'assurance de plusieurs milliards de francs d'ici 2040.

Pressions sur le personnel

La réforme EFAS pourrait aussi gravement détériorer les conditions de travail du personnel soignant en augmentant la pression financière sur les hôpitaux et les établissements médico-sociaux. Elle poussera les établissements de santé, déjà sous-financés, à réduire leurs dépenses, ce qui se traduira par des suppressions de postes, une surcharge de

travail et une intensification des tâches pour les soignants. Dans un contexte où le personnel est déjà confronté à une pénurie de ressources, cela risque d'aggraver le risque de burnout et d'affecter la qualité des soins offerts aux patients. En centralisant le contrôle des financements auprès des assureurs privés, la réforme pourrait imposer des objectifs de rentabilité qui ne tiennent pas compte des besoins réels des patients, dévalorisant ainsi le travail des soignants et augmentant les inégalités dans l'accès aux soins.

Le référendum lancé par le SSP et l'USS constitue une réponse nécessaire pour protéger notre système de santé. Il est crucial que nous nous mobilisons pour empêcher l'adoption d'EFAS, une réforme qui met en péril la qualité des soins, augmente les inégalités d'accès et détériore les conditions de travail des soignants.

■ JULIA MACHERET



La lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la culture du viol ancrée dans nos sociétés doit s'intensifier @ Pixabay - PatricioHurtado

Affaire Pelicot: le procès des hommes ordinaires

viols de mazan Gisèle Pelicot, droguée et violée pendant des années par des hommes recrutés par son mari, expose la banalité des violences sexuelles dans une affaire qui choque et interroge sur la culture du viol.

Une affaire qui ne manque pas de faire du bruit, dans les médias et peut-être plus encore sur les réseaux sociaux. Pendant près de dix ans, Gisèle Pelicot a subi des dizaines de viols alors qu'elle était inconsciente, droguée par son mari, lequel recrutait des hommes en ligne afin qu'ils viennent abuser de sa femme. Bien sûr, la simple évocation de ces faits provoque frissons et dégoût, mais ce n'est pas tant le caractère atroce des actes qui suscite un tel émoi. Car oui, le procès Pelicot n'est pas le procès d'un homme, ni celui d'une cinquantaine d'hommes, mais bien le procès de la culture du viol, en France et ailleurs.

L'ornière du «profil de violeur»

En choisissant de médiatiser

ce procès, Gisèle Pelicot ne fait pas uniquement preuve d'un courage remarquable, elle nous permet aussi de voir les accusés. Pourquoi ces 51 hommes accusés d'un crime atroce sont présentés partout comme des hommes ordinaires? Simplement car c'est ce qu'ils sont. Des hommes bien insérés dans la société, pères de famille, parfois même pompiers ou infirmiers. Aucun d'entre eux n'a le «profil du violeur»: cet homme étrange, voire étranger d'après certains mouvements radicaux identitaires, solitaire, qui rôde dans les ruelles sombres, armé d'un couteau. Autant les féministes que les statistiques le montrent depuis longtemps, cet archétype du violeur est une vision erronée du viol. Pire encore, elle est dangereuse car elle empêche de penser la

réalité, celle que tout homme peut potentiellement devenir un violeur, indépendamment de sa profession, de son origine ou de son statut social.

Une culture du viol enracinée

Not all men? Evidemment, tous les hommes ne sont pas des violeurs et personne ne prétend le contraire, n'en déplaise aux masculinistes qui crient déjà à une discrimination généralisée causée par les «féministes wokes». En revanche, tous les hommes grandissent et évoluent dans cette culture du viol, celle qui empêche de penser l'impensable commis par une cinquantaine d'hommes bien sous tous rapports. Cette culture du viol qui demande aux femmes comment elles étaient vêtues, com-

bien elles avaient bu, pourquoi elles étaient hors de chez elles à la nuit tombée. Cette même culture qui pardonne aux puissants car une accusation pourrait «nuire à leur carrière».

Dans ce contexte, on entend souvent qu'il faut davantage de femmes courageuses comme Gisèle Pelicot et bien d'autres avant elle. Pourtant, sans rien enlever à ces héroïnes, il importe également de ne pas faire peser toute la responsabilité d'un changement profond de la société uniquement sur les femmes. La prise de conscience doit être collective pour que plus aucun homme ordinaire ne participe, activement ou non, à la culture du viol. La médiatisation de ce procès, espérons-le, contribuera à éveiller les consciences. ■ DEBORAH INTELISANO, POUR LES FSV



Les représentant·e·s du PS60+ lors de la création du groupe au Congrès de Ste-Croix du 13 mai 2023.

Pas de fossé entre générations!

âge d'or Les 60+ vaudois ont été créés il y a quelques années après une période de «flottement» afin que le groupe soit reconnu. Sa qualification comme groupe a donné du «grain à moudre» au sommet du PSV. Ce qui n'a pas entravé l'activité politique et conviviale des 60+ durant cette longue période...

Le groupe, fort de plus de 100 membres, fut reconnu par les instances lors d'un récent Congrès après présentation devant le Comité directeur et validation de ses statuts. Le souci de la création de divers mouvements au sein du PS faisait craindre une dispersion des forces alors qu'elle représente à la fois un forum de discussions et de propositions.

Mémoires vives

Le PSS l'avait bien compris, qui a reconnu de longue date les différents groupes cantonaux et avalisé les 60+ au niveau suisse. Cette longue période d'anonymat ne nous a pas empêchés de multiplier régulièrement des séances, bien revêtues, par des 60+ motivés. Celles et ceux qui ont eu un long et fructueux parcours politique sont de précieuses «mé-

moires» pour toutes et tous.

Ainsi, nous avons organisé, à Renens ou à Morges, des rencontres enrichissantes ayant trait tantôt à des sujets d'actualité tels des votations sur les rentes AVS ou le deuxième pilier, tantôt à des rencontres avec des jeunes socialistes ou la jeune direction du PSV. Il est précieux que ces échanges aient lieu car nos préoccupations réciproques se recoupent malgré les différences d'âge!

Nos invités: Andreas Gross, ancien conseiller national et membre fondateur du Groupe pour une Suisse sans armée ou Pierre-Alain Fridez, actuel conseiller national, membre très actif de la Commission militaire, nous ont passionnés. Les échanges avec les 60+ sont toujours fructueux. Les problèmes du handicap ne nous ont pas échappé, soulignés

par les malvoyant·e·s de notre groupe (Monique et Roger Cosandey) et un exposé qui précédait le lancement d'une initiative.

Le meilleur est avenir

Nos divers contacts avec des associations ou fondations très organisées et financées ne doivent pas nous faire perdre de vue notre engagement avant tout politique. Nous ne sommes ni un groupe caritatif, ni un lieu d'aide ou d'assistance. Notre vision doit être tournée vers l'actualité, certes, mais aussi vers l'avenir des jeunes. Beaucoup sont en souffrance.

Le fossé social entre précaires et privilégié·e·s se creuse toujours davantage, ce qui est inadmissible dans un pays riche comme le nôtre, mais où la richesse est toujours

plus mal répartie. Soyons attentif·ves et fermes au sujet de la fiscalité, pivot central d'une répartition plus ciblée et équitable. Attentif·ves certes, mais surtout actif·ves! Quels que soient nos âges. ■ FRANCINE JEANPRÊTRE ET ERIC VORUZ, CO-PRESIDENT·ES 60+ VD

La Poste: il faut stopper l'hémorragie



Camarades, les dernières annonces de fermeture ou de transformation d'offices postaux font mal. Et le Canton de Vaud est rudement touché, avec 19 offices concernés. Il faut les nommer : Apples, Aubonne, Bière, Chernes, Crissier 1, Cully, Forel, Granges-près-Marnand, l'Isle, La Sarraz, Lausanne 1 Dépôt, Le Pont, Les Diablerets, Lucens, Lully, Mézières, St-Cergue, St-Prex, Thierrens.

Malheureusement, ces dernières années, la Poste n'a jamais cessé de réduire les horaires des offices, les supprimer ou les transformer en filiales en partenariat (avec des commerces), qui finissent elles-mêmes par fermer en raison des contraintes finan-

cières et logistiques peu avantageuses. Là encore, la tactique du salami a malheureusement prouvé son succès, malgré de belles résistances partout dans le Canton, dont certaines ont mené à des succès, y compris ces dernières années.

Dans ce contexte, est-ce que le PS, en se battant sans discontinuer, mène-t-il un combat d'arrière-garde ? Certain·es nous le reprochent. Oui, les prestations de la Poste et sa clientèle évoluent. Oui, le développement numérique se poursuit et permet de diversifier et améliorer certaines prestations. Personne ne le nie. Hélas, ce n'est pas qu'une adaptation des prestations qui nous est proposée.

Qui peut s'assurer que les emplois des 19 offices postaux menacés seront maintenus ? Personne. Qui s'occupe d'ac-

compagner les gens pour éviter d'aggraver la fracture numérique ? Personne. Qui trouve des solutions aux PME qui perdront des services non remplacés ? Personne. Qui met en place un partenariat pour que les offices postaux proposent d'autres prestations d'intérêt public, au service du public ? Personne.

Soit. Cela démontre qu'il y a encore du chemin à parcourir, des solutions à proposer, une résistance à renforcer. On ne se laissera pas faire. Il est temps que les communes et le Canton déclarent la guerre ouverte à cette stratégie délétère, menée par une entreprise qui n'aurait jamais dû devenir une SA, validée par un Conseil fédéral à majorité de droite. Et qu'au-delà des déclarations symboliques, une vraie stratégie soit mise en place et portée

par l'Etat, quitte à reprendre lui-même les prestations des offices postaux, en dernier recours. ■ ROMAIN PILLOUD

Interdiction des thérapies de conversion: une avancée pour les personnes LBTIQ+!



grand conseil En mars 2021, j'ai déposé, au nom du groupe socialiste et avec le soutien de signataires de tous les groupes politiques, une motion

visant à «demander au Conseil d'Etat de proposer une modification législative interdisant les pratiques cherchant à altérer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre d'une personne». Ces pseudo-thérapies, profondément traumatisantes, causent des effets dévastateurs pour celles et ceux qui y sont soumis.

En réponse à cette motion largement acceptée en 2022, et après une large consultation, notre Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz a soumis au Grand Conseil une modification de la loi sur la santé publique. Cette proposition a reçu

une large majorité malgré des débats intenses sur certains points. Elle prévoit une interdiction claire et complète des pratiques de conversion sur l'ensemble du territoire cantonal. Ainsi, le canton de Vaud devient le deuxième canton suisse à interdire ces pratiques inhumaines.

Cette législation envoie un message puissant aux personnes LBTIQ+: elles ont le droit de vivre pleinement leur identité, sans subir l'influence de celles et ceux qui leur déniennent le droit à la différence. Elle affirme également qu'il n'y a rien à «guérir» en matière d'orientation sexuelle, affective ou d'identité de genre, mais qu'un soutien à concrétiser!

Le PSV est fier de ce succès au Grand Conseil, qui s'inscrit dans son engagement pour l'égalité de toutes et tous et représente une avancée majeure pour

les droits des personnes LBTIQ+. Nous remercions celles et ceux qui se sont joints à ce combat et continuerons à défendre ces valeurs et à lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence. ■ JULIEN EGGENBERGER

On broye du rose

élections Le Parti socialiste a fait un carton plein dans les Municipalités d'Avenches et Moudon.

Dans notre précédent numéro, nous vous avions présenté nos camarades Florine Jeanrenaud d'Avenches et Gzim Rama de Moudon dans le cadre dans leur campagne à la Municipalité. Le résultat fut un carton plein : Gzim fut élu au 1er tour, ravissant un siège à l'Entente moudonnoise, et Florine Jeanrenaud au second, au détriment du PLR. Toute l'équipe du PS Vaudois leur adresse, ainsi qu'à leur section locale, ses plus chaleureuses

félicitations!

Ces excellents résultats s'expliquent bien évidemment par la grande qualité de leur candidature et le fort dynamisme de leur section, mais peut-être également par un facteur qui se vérifie de plus en plus dans les urnes: les positions du PS parlent aux gens, et pas qu'aux bobos urbains comme j'ai pu l'entendre ou le lire ici ou là. La 13^e rente AVS, c'est 77.94% de oui à Avenches et 82.45% à Moudon. La réforme LPP?

Non à 69.13% à Avenches et à 78.31% à Moudon. La loi climat? 59.44% de oui à Avenches et 62.81% à Moudon. Notre liste au National il y a un an? 23.84% à Avenches et 24.31% à Moudon, en tête de peloton dans les deux communes. Je vous épargne la liste exhaustive des objets sur lesquels les Vaudoises et les Vaudois ont été d'accord avec les recommandations du PS vaudois. Je préfère résumer cette adhésion ainsi: depuis

2019, les positions du PS Vaudois lors de votations ont été les mêmes que la population vaudoise dans 77% des cas. C'est 58% pour le PLR et 40% pour l'UDC. Dès lors, qu'on ne vienne plus me bassiner avec des théories de comptoir sur un parti prétendument déconnecté de la population.

■ ANDREA MÜNGER

P'tit week-end entre camarades

événements Les 9 et 10 novembre, les sections d'Yverdon et du Gros-de-Vaud ont respectivement tenu leurs assises et leur repas annuel.



Matinée studieuse à Yverdon: après quelques conseils distillés par Virginie Pilault en matière d'animation de stand, Camille Robert du PS Morges et co-secrétaire générale du GREA donna une présentation sur les enjeux liés à la consommation de drogues dans l'espace public, avant un travail en ateliers sur diverses thématiques suivi d'un quizz et d'un blind test, respectivement animés par Abdelmalek Saïah et Laetitia Jaccard Gaspar.



Bonne équipe, bonne ambiance à Bercher où une cinquantaine de camarades de tout le canton ont afflué pour le repas annuel du PS Gros-de-Vaud! Un moment de détente bienvenu où franchises rigolades trouvèrent leur place au milieu de succulentes tranches de courge au curry, médaillons de chevreuil et autres spätzlis. Vivement l'édition 2025, où nous espérons vous voir nombreuses et nombreux! Et merci à Robert Tye et toute l'équipe!

Nathalie Jaccard

sainte-crix du cœur Infirmière indépendante, elle a été élue tacitement à la municipalité de Sainte-Croix, suite à la démission de Cédric Roten. Elle entrera en fonction le 1^{er} janvier.



Nathalie Jaccard, fière de s'engager dans l'exécutif de sa commune d'origine. © Bernard Morel

On peut avancer, sans trop risquer de se tromper et sans se plonger dans les archives de la commune de Sainte-Croix, que la municipalité a dû compter un certain nombre de Jaccard en son sein. Comme nom de famille, difficile de faire plus sainte-crix. Ce patronyme sera de nouveau présent dans l'exécutif de Sainte-Croix dès le 1^{er} janvier prochain puisque Nathalie Jaccard a été élue – tacitement car ni le PLR ni l'UDC n'ont présenté de candidat – en remplacement de Cédric Roten.

Nathalie Jaccard est évidemment originaire de Sainte-Croix, mais pendant longtemps n'a guère eu de lien avec la cité du Balcon du Jura. Après son enfance à Lausanne, elle a pas mal roulé sa bosse et a habité dans différents endroits du canton, la région yverdonnoise en particulier. «Je ne connaissais pas grand-chose de Sainte-

Croix, mais j'ai toujours eu

«J'ai toujours eu envie de venir m'installer à Sainte-Croix»

envie de venir m'y installer un jour», dit-elle. Ce jour est arrivé au début des années 2010. Elle a quitté son emploi au CHUV pour s'installer dans sa région d'origine comme infirmière indépendante.

D'électronicienne à infirmière

Avant de venir vivre à Sainte-Croix, Nathalie Jaccard n'était pas engagée politiquement. «Dans des villages où j'ai habité, je suis allée l'une ou l'autre fois à une séance du Conseil général, relève-t-elle. Mais je n'y ai pas trouvé grand intérêt. J'ai eu le sentiment que tout y était décidé d'avance.» C'est au moment de sa formation

d'infirmière, au sein de l'association des étudiant·es, qu'elle a eu un premier engagement social. «A la base, je suis électronicienne et je travaillais au CHUV, explique-t-elle. L'occasion s'est présentée de pouvoir bifurquer vers une formation d'infirmière. C'était au moment où, pour obtenir le statut de HES, l'école devait avoir une société d'étudiant·es. J'y ai adhéré et nous avons cherché à être utiles et actif·ves.»

C'est une fois arrivée à Sainte-Croix que Nathalie Jaccard s'est intéressée plus concrètement à la vie politique. «Un jour, sur un stand socialiste, j'ai dit que j'étais disposée à m'engager au sein du parti, continue-t-elle. Depuis toute

devenue vice-présidente du conseil communal et j'aurais normalement dû en être la présidente la dernière année de la législature. Mais la démission de Cédric a précipité les choses. Le groupe s'est réuni et a décidé de proposer ma candidature.»

C'est quelque part un saut dans l'inconnu qui attend la future municipale. «Tout est à apprendre, admet-elle, et je n'ai pour l'instant aucune préférence concernant les domaines qui me seront attribués. Je suis une femme très méticuleuse, donc prête à m'engager à fond. Je verrai bien la charge de travail qui en résulte. J'aime bien faire des choses, mais à ce niveau-là, je sais que ce n'est pas toujours aussi simple.»

■ BERNARD MOREL

Nathalie Jaccard

jeune, j'ai été sensible à la justice sociale, alors il était naturel que je me tourne vers le PS. Quelque temps après, on m'a contactée pour savoir si j'étais prête à adhérer au parti et, comme des élections communales se profilaient peu après, je me suis retrouvée sur la liste des candidat·es. Une fois élue, j'y ai tout de suite trouvé de l'intérêt, contrairement à mes expériences précédentes dans des conseils généraux.»

Tout à apprendre

Depuis Nathalie Jaccard s'est frayé un chemin jusqu'à la municipalité. «En fait, je me prépare pour les élections de 2026, précise-t-elle. Je suis